



Plan de la présentation

- Justifications de la création d'une Fondation
- Années 2008 – 2009 : plein développement
- Supports politiques
- Regards sur court et moyen terme
- Bilan d'activité et stratégie de son usage



Contexte scientifique

- De nombreuses recherches menées au niveau international, notamment sur les cancers
- Respectant l'agenda des recherches de l'OMS
- Pas d'effets sanitaires avérés en deçà des limites définies par l'ICNIRP

Mais

- Peu d'études expérimentales à long terme
- Très peu d'études sur les jeunes organismes
- Des systèmes d'exposition complexes à calibrer pour les études expérimentales
- Un recul insuffisant pour les études épidémiologiques



La recherche au niveau international

- Des priorités de recherche identifiées par l'OMS
- Un travail de coordination par la CE : projet EMF-Net
- Quelques projets financés dans le cadre du PCRD
- Des programmes de recherche mis en place dans plusieurs pays européens, généralement financés à 50% par l'Etat et 50% par l'industrie. Exemples :
 - Royaume-Uni : MTHR, lancé en 2001, 13M€
MTHR2, lancé en 2007, 8 M€
 - Allemagne: DMF, lancé en 2002, 17 M€



La recherche en France

- En France, financement irrégulier de la recherche par les pouvoirs public avant 2005 :
 - Projet COMOBIO, lancé en 1998, 2,8 M€, 50% Ministères, 50% Industries
 - ACI « Effets sanitaires et biologiques de la téléphonie mobile » lancé en 2003 (400 k€ Etat, 250k€ Opérateurs)
 - D'autres projets financés directement par les opérateurs.
 - Résultats remis en cause par les associations « d'usagers »
- ⇒ Une communauté de recherche française sur ce sujet très restreinte.
- ⇒ Nécessité d'une structure intermédiaire pouvant recevoir des financements des industriels et garantir l'indépendance de la recherche

La création de la Fondation

- Rapport OPECST de 2002 « Lorrain et Raoul »
 - Traiter scientifiquement les problèmes scientifiques
 - En soutenant la recherche
 - Traiter socialement les problèmes de société
 - En installant des outils de dialogue,
 - En donnant des moyens d'action individuels
 - En imposant des règles d'information (DAS, oreillettes...)
 - Informer les élus locaux et proposer une « charte-type » entre mairies et opérateurs locaux
 - Créer une Fondation « Téléphonie mobile et santé »



Création de la Fondation en 2004

reconnue d'utilité publique en janvier 2005

pour une durée de 5 années: échéance janvier 2010

Missions

- **Promouvoir et financer la recherche**

Processus de sélection et de suivi conformes aux critères internationaux qui garantit l'indépendance des recherches

- **Diffuser les connaissances**

- pour le public et les professionnels

(Eurobaromètre 2007 :

70 % des français ne sont pas satisfaits de l'information qu'ils reçoivent sur les effets sur la santé des EMF

86% se considèrent mal informés sur le cadre de protection mis en place par les pouvoirs publics)



➔ la Fondation a été dotée à sa création d'une enveloppe budgétaire de 4,8 M€ pour 5 ans

- ½ de l'Etat
- ½ des industriels
 - Constructeurs
 - Opérateurs de téléphonie mobile
 - Opérateurs de télédiffusion

Objectif : permettre aux industriels du secteur de contribuer au financement de la recherche tout en garantissant l'indépendance des recherches



Le Conseil d'administration : étanchéité totale entre CA et CS

Composition : 5 représentants de l'Etat, 5 personnalités qualifiées,
5 représentants des industriels fondateurs.

Rôle : Responsable juridique, Validation des grandes orientations.

3 Présidents de CA se sont succédés en 3 ans.

Le Conseil scientifique Présidé par le Dr Martine Hours

Composition : 15 scientifiques constituant un panel d'experts dans les principales disciplines du domaine RF et santé, dont deux experts internationaux

Rôle - Définition des orientations scientifiques de la Fondation,

- Appels à projets et suivi des recherches (26 projets en cours)
- Validation des programmes de diffusion des connaissances

- **L'équipe exécutive: 1 Directrice, 1 assistante, 1Com**



Bilan à 5 ans

- Tiré à l'occasion de « Rencontres scientifiques » 20-21 octobre 2009
- Permet de rassurer industriels et pouvoirs publics, qui ont investi des budgets significatifs sur l'usage de ces fonds par la Fondation Santé et Radiofréquences
- Permet de vérifier le bon positionnement international de la recherche française dans un domaine assez peu couvert par les institutions classiques de recherche, et qui avait pris un certain retard par rapport aux pays voisins
- Permet d'atténuer, (encore insuffisamment), la méfiance du public vis-à-vis des messages officiels



Thèmes scientifiques retenus

- Epidémiologie
- Etudes expérimentales sur l'animal
- Etudes in vitro
- Métrologie, dosimétrie et mesure de l'exposition
- Sciences humaines et sociales (sociologie, études de perception des risques...)

« Sensibilité » du champ

- Démographie concernée, de plusieurs milliards d'individus « exposés »...*mais sans victimes*
- Enjeux industriels, commerciaux, politiques à l'échelle. *Mais argent et santé font toujours très mauvais ménage*
- Accusations de pratiques de marketing peu scrupuleuses vers les enfants et les personnes fragiles, largement relayées par la presse
- Accusations de collusion entre scientifiques et industriels suspectés d'affirmer un déni de risque (analogies avec l'amiante et Tchernobyl)

Spécificité du champ

- Extrême difficulté des études épidémiologiques, dès lors que ces dernières doivent établir la relation entre des causes (et notamment des expositions) et des effets (des maladies ou des symptômes), qui sont les unes et les autres de mesure complexe et équivoque
- Pas de caractérisation des troubles invoqués
- Exemple de l'étude « Interphone », dont la publication a été différée pour des raisons de rigueur scientifique, mais dont le retard peut être mal « interprété »



- Déc 2008: réunion des fondateurs au Ministère
 - Bilan satisfaisant et souhait de prolongation, mais image brouillée, experts vulnérables, zones d'ombre
- Février 2009: audition OPECST
- Mars 2009: Houssin (santé) et Dantonel (recherche), Merlon (industrie), Secret. d'Etat NKM, Guespereau (AFSSET), Le Luong (INPES)
- Avril 2009 F. Hebert (cab. Santé).
- M. Alvez (cab Ecologie) M. Curien Arcep



Extrême bienveillance et intérêt, mais peu de réactivité immédiate

Engagements différés, du fait de travaux en COURS Grenelle, arrêts de justice, AFSSET, OPECST...

- Entretiens, accroissement sensible de l'agitation médiatique
- Contexte socio-politique moins favorable
 - Économie globale, nombreuses actions majeures en Santé (HPST, grippe...)



- Intérêt, curiosité, bienveillance constantes
- Reconnaissance d'un « *handicap originel* » du fait de la présence des opérateurs dans le conseil d'administration et le financement de la Fondation, qui doit être corrigé
- Mais accord sur la justification d'une contribution des industriels sur l'étude des effets inattendus de leur activité : attente d'une « taxe »
- Aucun ne plaide en faveur d'une disparition



Rappels de l'échéances programmées: fin du mandat de la Fondation le 10 janvier 2010, anniversaire de ses 5 années

Prolongation de vie administrative de 1 an par le CA de juillet

Financement :à l'étude, à partir de plusieurs suggestions d'affectation de taxes nouvelles ou existantes: échéance 1 an



Après la Fondation, une autre vie ?

- Bilan de la Fondation brillant, et donc facile à prolonger
- Seule justifications à un arrêt: le soupçon de confusion d'intérêts avec les industriels du secteur, présents au CA
- Expérience sans doute unique, qu'il est dommageable de ne pas expliquer et exploiter, reconnu surtout par les associations
- Mais pas d'acharnement à se maintenir en l'état, au contraire
- Etudier les modalités d'adossement à l'AFSSET
- Risque important d'image défavorable de la France sur la scène internationale, la FSF assurant une présence presque exclusive
- Questions à suivre sur le long terme →



Thèmes restant à approfondir

- **les risques pour l'enfant,**
- **les effets à long terme,**
- **les niveaux d'exposition du grand public ou des travailleurs exposés,**
- **l'effet d'expositions cumulées à différentes sources de radiofréquences,**
- **l'effet de l'exposition chronique à de très faibles doses**
- **l'électro-hypersensibilité**